



Message du 5ème Forum des gestionnaires de sites du patrimoine mondial au Comité du patrimoine mondial lors de sa 45e session élargie 12 septembre 2023 | Riyad, Royaume d'Arabie saoudite

Sessions du Forum : En ligne (19 juin, 4 et 13 juillet 2023) | Riyad (10-16 juillet 2023)

Préambule

La 5ème édition du Forum des gestionnaires de sites du patrimoine mondial est organisée par le Royaume d'Arabie saoudite, le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'ICCROM et l'UICN, en partenariat avec l'ICOMOS. Cet événement a réuni 105 professionnels impliqués dans la gestion de 92 biens du patrimoine mondial situés dans 65 pays. Les participants au Forum remercient le Royaume d'Arabie saoudite d'avoir généreusement accueilli et facilité le Forum en collaboration avec l'UNESCO, ainsi que pour son généreux soutien financier apporté à la composante en présentiel de 40 gestionnaires de sites du patrimoine mondial.

La gestion du patrimoine mondial pour les 50 prochaines années

La Convention du patrimoine mondial concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, ayant récemment célébré son 50ème anniversaire, a permis de rassembler les communautés et les peuples qui protègent le patrimoine culturel et naturel d'importance universelle, de célébrer notre diversité commune et de partager les messages du patrimoine mondial pour l'humanité.

Face aux multiples défis de notre époque, du changement climatique et de la perte de biodiversité, en passant par l'urbanisation incontrôlée, les conflits armés et le surtourisme, les gestionnaires de sites du patrimoine mondial sont convaincus que le patrimoine mondial a plus que jamais un rôle essentiel à jouer en tant que vecteur de paix, de durabilité, de dialogue et de stabilité, tout en défendant les principes des droits de l'humain.

Unis par des valeurs, une responsabilité et une fierté communes, les gestionnaires de sites du patrimoine mondial sont déterminés à travailler ensemble pour assurer l'inclusion et l'accès, développer et partager des stratégies innovantes et des expériences afin de conserver, protéger et mettre en valeur les sites du patrimoine mondial et d'en assurer la transmission aux générations futures.

Le rôle central des gestionnaires de sites du patrimoine mondial sera déterminant pour la protection et la gestion des biens du patrimoine mondial dans les 50 années à venir.

Réalisations

Au cours des cinquante dernières années, l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial s'est traduite par une amélioration substantielle de la protection du patrimoine dans les États parties, avec une meilleure coordination de l'aménagement du territoire ayant renforcé leurs systèmes de gestion, permettant la mise en œuvre effective des plans de gestion grâce à une connectivité et une collaboration accrue entre les différentes parties prenantes.

Certains gestionnaires de sites ont pu obtenir des ressources financières supplémentaires et de l'aide afin de mettre en œuvre des programmes d'échange culturel et d'éducation et de mener des recherches et de la documentation. Les gestionnaires de sites du patrimoine mondial s'efforcent en permanence d'intégrer les connaissances traditionnelles et d'impliquer les résidents et les communautés locales dans les processus de prise de décision concernant les stratégies de conservation et de gestion. Les efforts de conservation et de

restauration déployés avec succès pour sauvegarder le patrimoine culturel et naturel de manière durable constituent une réalisation importante de la Convention.

Plusieurs gestionnaires de sites du patrimoine mondial ont également fait des progrès dans la promotion de pratiques touristiques durables en gérant le nombre de visiteurs, en mettant en œuvre des initiatives respectueuses de l'environnement et en sensibilisant au tourisme responsable, dans le but de minimiser l'impact sur l'environnement, les résidents locaux et les communautés. D'importants travaux de recherche et de documentation ont contribué à une meilleure compréhension du bien du patrimoine mondial, ce qui a permis de créer une base pour le transfert des meilleures pratiques allant au-delà du patrimoine mondial. Plusieurs États parties et gestionnaires de sites ont mis en place une coopération à plusieurs niveaux, notamment pour les biens transfrontaliers.

Défis actuels

Cependant, les participants souhaitent souligner que de nombreux défis ayant été adressés au Comité lors des précédentes éditions des Forums persistent, affectent de nombreux biens du patrimoine mondial et nécessitent une action au niveau du Comité pour faire face aux conséquences imminentes.

Les impacts du changement climatique deviennent de plus en plus alarmants au niveau mondial, les sites du patrimoine mondial subissant de plein fouet les catastrophes et les événements extrêmes. Malgré les efforts sincères des États parties pour mettre en œuvre des mesures et adopter des politiques d'atténuation et d'adaptation au climat, les mesures localisées ne suffiront pas à elles seules ; une attention particulière est nécessaire pour s'assurer que les développements de l'action climatique n'ont pas d'impact négatif sur le patrimoine mondial ; et un effort mondial coordonné est essentiel pour obtenir des résultats substantiels.

Les conflits armés menacent les communautés et restent un sujet de préoccupation. Comme ils deviennent de plus en plus complexes, il est essentiel de créer des synergies efficaces avec d'autres conventions telles que la Convention de La Haye de 1954 et ses deux protocoles. Les gestionnaires de sites du patrimoine mondial ont besoin de plus de capacités pour les réponses d'urgence et les mesures de récupération.

Le développement non planifié et l'empiètement incompatible avec la conservation des VUE continuent de menacer l'intégrité et la cohésion des sites du patrimoine mondial, ce qui a un impact direct sur leurs valeurs et sur le mode de vie des communautés locales associées.

La technologie numérique est devenue une composante essentielle de la conservation et de la gestion des biens du patrimoine mondial, offrant des solutions innovantes non seulement pour le suivi, mais aussi pour l'analyse des données et la modélisation prédictive. Si certains pays ont adopté des technologies de pointe, beaucoup n'ont pas accès à ces ressources numériques. Cette disparité dans les capacités technologiques se traduit par des niveaux inégaux de préparation et de réponse aux menaces.

Le surtourisme est une préoccupation croissante pour de nombreux biens du patrimoine mondial, ce qui entraîne une surpopulation, des dommages environnementaux et une dégradation. Pour garantir l'intégrité et la durabilité de nos biens du patrimoine mondial, il est impératif que nous relevions collectivement les défis posés par le surtourisme.

La réduction de la volonté politique et du soutien financier pour protéger le patrimoine culturel et naturel, conjuguée à des limites dans l'établissement de l'autorité appropriée des gestionnaires de sites au sein de la gouvernance des systèmes de gestion, a augmenté la vulnérabilité des sites du patrimoine mondial à répondre efficacement aux impacts négatifs cumulés posés par les défis actuels.

Appel au Comité du patrimoine mondial

Nous, les participants du 5ème Forum des gestionnaires de sites du patrimoine mondial, continuons à souligner l'importance de la Convention du patrimoine mondial et les avantages de l'inscription, ainsi que nos responsabilités partagées pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle de nos biens du patrimoine mondial. Nous lançons un appel aux États parties afin qu'ils s'engagent davantage à soutenir les politiques et les programmes qui contribuent à la conservation et à la gestion des sites.

Nous demandons aux États parties de reconnaître et de renforcer le rôle crucial des gestionnaires de sites du patrimoine mondial en tant que partie intégrante du processus de prise de décision au niveau national et au niveau du Comité du patrimoine mondial, en tirant parti de notre expérience et de nos connaissances pour

l'évaluation des politiques et la mise à jour du cadre juridique pour la protection et la gestion du patrimoine culturel et naturel dans les années à venir.

Nous reconnaissons que chaque site du patrimoine mondial est confronté à des défis uniques en matière de conservation et de gestion, qui découlent de son contexte spécifique et de facteurs globaux échappant à son contrôle.

Nous devons poursuivre le dialogue et la coopération entre et à tous les niveaux. Par conséquent, pour relever les défis actuels, nous avons besoin d'un réseau durable de réunions régulières et d'échanges d'informations et de meilleures pratiques. Nous pensons que les dialogues entre les gestionnaires de sites ne renforceront pas seulement les efforts de préservation et de conservation de nos inestimables sites du patrimoine mondial, mais qu'ils serviront aussi de puissants catalyseurs pour favoriser la paix, là où les droits de l'humain sont respectés dans tous les aspects de la Convention du patrimoine mondial, y compris dans les processus de proposition d'inscription, les efforts de conservation et de gestion et les décisions du Comité du patrimoine mondial.

Nous avons besoin de mécanismes permanents de renforcement des capacités permettant d'améliorer la communication, de disposer d'outils diversifiés et de ressources adéquates qui nous aident à travailler avec la grande variété d'acteurs de la gestion et de la conservation des sites du patrimoine mondial.

Nous plaidons pour l'exploitation des technologies numériques et des plateformes de partage d'expériences. L'utilisation des technologies numériques pour partager de nouveaux outils et de nouvelles ressources avec les gestionnaires et les acteurs des sites permettrait un accès ouvert à l'information et à des mises à jour régulières provenant de différents sites. Pour assurer la sauvegarde et la conservation complètes des sites du patrimoine mondial, il est nécessaire de combler les disparités technologiques et de promouvoir l'accès à des instruments de suivi avancés.

Nous demandons au Comité du patrimoine mondial d'aborder la question du surtourisme sur les sites du patrimoine mondial, en prenant des décisions immédiates afin de promouvoir des pratiques touristiques durables, y compris la gestion des visiteurs, la formation des capacités et les initiatives respectueuses de l'environnement.

Nous appelons le Comité du patrimoine mondial à reconnaître la richesse des connaissances et des solutions locales que les gestionnaires de sites apportent à la protection des biens du patrimoine mondial et à soutenir, par des ressources financières et une législation adéquate, une gestion efficace des sites pour les 50 prochaines années.